

AVIS DE CONSULTATION° 20/AT/DO ADRAR/2019

La Direction Opérationnelle d'ADRAR lance un avis de Consultation pour :

« **Travaux de canalisations urbaines** » :

Lot Unique- Reattachement le l' ANNEXE APC BBM (1.200 KM/AL) 0,600 KM/Artère

Les entreprises intéressées par le présente Consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle d'Adrar contre le paiement de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire N° : 00100.250.0300.000.135/43

La présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupement momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civile et canalisation, travaux publics, bâtiments et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet (Aucune attestation de qualification n'est exigée pour ce lot).

- Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1- Dossier administratif dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration de Probité,
- Copie de numéro d'identification fiscale "NIF",
- Copie du statut de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant ;
- Copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'un personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- la convention de groupement momentané, le cas échéant.

2- Offre technique dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration à souscrire, datée, signée et renseignée.
- Copie de l'attestation de qualification et classification pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètre linéaires (artère) ;
- Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception ;
- La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot, établie et signée ;
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels à affecter pour chaque lot, établie et signée ;
- La lettre d'engagement sur les délais d'exécutions pour chaque lot ;
- La lettre d'engagement sur la durée de garantie pour chaque lot ;
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepte ».

3- Offre financière dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe CCAG 3 du cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 04 du cahier des charges.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 05 du cahier des charges.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention " dossier administratif ", " offre technique " et " offre financière".

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppes externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant la mention suivante :



**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DE ADRAR
Consultation N° 20/AT/DO ADRAR/2019**

**<<Travaux de canalisations urbaines Reattachement le l'ANNEXE APC BBM >>
<<A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
EVALUATION DES OFFRES>>**

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) **Jours à compter de la 1^{er}** parution de l'avis de Consultation.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, de 08 H 00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant, dans les même heures.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPÉRATIONNELLES D'ADRAR
ADRESSE : Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital).**

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise est autorisée à la séance d'ouverture des plis.